



Assemblée générale 2017

Préparé par: Philippe Cazaly

9 Septembre 2017



Association : **JAZZ-CLUB DE VOIRON.**
Siret N° : **814773065 00010**
No de parution : **19970027**
Département (Région) : **Isère (Rhône-Alpes)**
Lieu parution : **Déclaration à la préfecture de l'Isère.**

No d'annonce : **691**
Paru le : **05/07/1997**

Lieu parution : **Déclaration à la préfecture de l'Isère.**
Type d'annonce : **ASSOCIATION/MODIFICATION**



Assemblée Générale

Introduction

Membres du Bureau Présents :

Philippe CAZALY, Benoît DAUCHY, Gabriel MONDIN, Véronique BILLON-GRAND, Valérie GANDIT

Membres Actifs présents: Véronique BILLON-GRAND, Ida DUPUIS, Dominique CAZALY, Charles André WENTZO, Dominique STEINER, Lise HENNEBOIS, Jacques BRAIN, Arlette MONDIN, Jean-Gabriel DECORME, François PARMENTIER

Membres excusés : Robert CARNIGNO,, Martin CARNIGNO.

Prochaine réunion : Septembre 2018

Thèmes abordés

- ▶ Remerciements
- ▶ Bureau actuel
- ▶ Agenda du Jazz Club
- ▶ Bilan Moral
- ▶ Bilan Financier
- ▶ Projet de Rassemblement et organisation de G.E.M Edition Voiron
- ▶ Axes d'amélioration
- ▶ Vote du montant de la cotisation
- ▶ Question diverses

Remerciements

Philippe CAZALY, le président remercie chaleureusement l'ensemble des membres du bureau et les membres actifs de leur action bénévole pour le jazz club Voironnais en particulier pour le grand nombre d'heure passé à la réalisation des buvettes et également dans l'organisation des apéro-jazz du festival de jazz de Voiron.



Présentation du bureau

Membres du Bureau actuel :

Le bureau est complété en fonction des nouveaux statuts déposés en septembre 2014, après validation de l'assemblée générale, qui a créée deux fonctions nouvelles.

- ▶ Président : Philippe CAZALY.
- ▶ Vice-présidente Valérie GANDIT en charge des actions institutionnelles
- ▶ Trésorier : Benoit DAUCHY.
- ▶ Secrétaire : Christine GUILLAMET / ADJOINT Gabriel MONDIN.

Nouveaux membres actifs :

Pas de nouveaux membres actifs cette année passée, mais 1 personne a souhaité nous rejoindre : Monsieur François PARMENTIER. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Membres d'honneur :

Monsieur Jacques BRAIN (ex président)
Monsieur / Madame La présidente de la MJC
Monsieur Le Maire de Voiron

EQUIPE CONSTITUEE pour L'organisation de Guitare en Montagne

Philippe CAZALY, Benoit DAUCHY, François PARMENTIER, Hervé FAYET, Jean-Pierre ROUVIER

Bilan Moral

Le bilan moral a été présenté par Philippe CAZALY.

Le bilan 2016/2017 est positif sur plus d'un point mais reste cependant mitigé :

- ▶ Contrairement à l'année passée il n'y a pas eu d'amélioration de la fréquentation,
- ▶ résultat financier en léger déficit, qui a permis, outre les soirées, de réaliser l'achat de renouvellement de matériel et de réaliser l'organisation d'une nouvelle Edition de GEM en Janvier.

Les actions menées en communication ont été nombreuses, notamment par la publication de plus de 600 affiches, plus de 3500 Flyers et dépliants ainsi qu'une visibilité dans le journal «Le Dauphiné», commencent à porter leurs fruits.

Nous avons conservé le mailing programme que nous avons laissé de côté, avec des retours positifs.



Le fonctionnement du jazz club est celui d'une association stable, au fonctionnement maintenant bien rodé, notamment dans l'organisation des soirées. Il repose exclusivement sur les membres bénévoles totalement dévoués (notamment dans la participation aux buvettes) mais ne relève toujours pas d'une situation de confort puisque nous ne sommes pas dans nos murs.

Problèmes rencontrés au cours de la saison

Présence du public. : la fréquentation est en légère baisse par rapport à celle de la saison précédente.

Le concert du festival de jazz s'est avéré une soirée de faible fréquentation, ce sont surtout mais surtout les apéros jazz gratuits qui ont très bien fonctionné.

Encore une fois, l'on peut toujours raisonnablement se poser, après 7 festivals, la question de l'intérêt de la participation, pour le jazz club à l'organisation. En effet, la visibilité et la lisibilité des actions du jazz club sont totalement noyées par le festival qui organise lui aussi des apéro-concerts, parfois même programmés aux mêmes heures et à Voiron. De surcroît la soirée programmée n'a compté beaucoup plus de participants qu'une soirée ordinaire.

Nous maintiendrons le principe d'avancer la soirée de juin dans les 10 premiers jours de la mjc, le concert de clôture de l'année passée a très bien marché.

Le site internet du jazz club

Le site est consultable à l'adresse suivante : www.jazzclubvoironnais.com

Les services de notre hébergeur : LWS 007 Hébergement sont satisfaisants car aucune difficulté n'a été rencontrée depuis l'origine. Nous renouvelons donc notre abonnement.

La fréquentation reste équilibrée avec une petite pointe quelques jours avant la date habituelle de nos soirées. Par ailleurs le mail du jazz club reçoit du courrier chaque jour, y compris de nos adhérents.

La mise en place d'un onglet réservation a permis d'inscrire plusieurs nouveaux membres.



Bilan financier

Benoit Dauchy, Trésorier, a présenté le bilan financier. Il intègre les nouvelles dispositions du contrat de forfait mis en place avec la SACEM, mais aussi le projet GEM Edition Voiron qui fut un succès. Le bilan fait apparaître la provision pour la session de GEM2108.

Pas de remarques.

Axes d'amélioration

La réunion a été suivie par une présentation d'axes d'amélioration pour l'année 2017/2018 énoncé par le Président :

- ▶ La charte graphique des plaquettes dépliantes (réalisées bénévolement + sponsoring SOCOTEC) plait et sera conservée pour la saison.
- ▶ Reprise du mailing trimestriel, la communication par affiches sera maintenue à environ 50 par concert (sponsoring SOCOTEC) au profit de tirages de plus de dépliantes.
- ▶ Encore Merci à Ida DUPUIS pour la distribution dans les différents lieux publics de Voiron.
- ▶ La mise en place d'une liste de diffusion par mail a été actualisée par la création d'une nouvelle page sur le site internet; nous conservons cette possibilité.
- ▶ La communication vers les organes de presse (radios, journaux, Itv, Etc.., est réalisée par Véronique Billon-Grand qui s'en charge. Les relations extérieures à Voiron sont assurées par André Wentzo.
- ▶ Les relations et démarches institutionnelles sont réalisées par Valérie Gandit.
- ▶ Le dossier de demande de licence d'entrepreneur de spectacle est à terminer.
- ▶ Investissement matériel à prévoir cette année : néant mais une dotation doit rester pour renouveler du matériel ou de la câblerie défectueuse.

- ▶ Pour la 7ème année consécutive, nous nous posons malheureusement toujours la question de l'intérêt, pour le jazz club de participer au festival de jazz. En effet si cette participation est pertinente du point de vue médiatique et du point de vue du jazz, elle l'est beaucoup moins du point de vue financier. Le budget dépensé pour cette action peut-être utilisé à réaliser des actions, étalées sur l'ensemble de la saison, en particulier pour ce qui concerne les apéros jazz. Le sujet reste ouvert. Nous verrons comment se présentent les bonnes dispositions de la mairie en matière de soutien et de subvention et l'organisation du festival. Jusqu'à présent toujours aucun accompagnement sur ce sujet. Et même nous constatons une perte de visibilité du jazz club.

- ▶ Le jazz club à toujours vocation d'exister à Voiron même et de mobiliser les habitants du pays Voironnais vers Voiron, pas le contraire.

- ▶ Jacques BRAIN et Gabriel MONDIN et François PARMENTIER se proposent de continuer d'organiser les apéro-jazz, merci à eux, ils l'ont fait brillamment la saison passée et cela nécessite une très grande disponibilité.



- ▶ Merci aux musiciens du jazz club qui ont assuré bénévolement plusieurs concerts et animation en ville dans le cadre des apéro-jazz et aussi tout au long du week end Guitare en Montagne, nous reproduirons avec une première partie de la soirée du Janvier avec en plus une première partie pédagogique.

Le sujet reste ouvert pour trouver des idées.

Rassemblement de G.E.M Editon Voiron 2017

le transfert du vocable « GUITARE EN MONTAGNE » a été réalisé.

Important : le transfert est nominatif et porté par Philippe CAZALY qui le met à disposition du jazz club tant qu'il en est membre du bureau. Il en sera le dépositaire exclusif jusqu'à nouveau transfert vers une tierce personne dépositaire. De la même manière que la licence d'entrepreneur de spectacle. Ainsi la dissolution du bureau n'annulera en aucune manière ce transfert.

Il n'a pas été nécessaire de procéder à une fusion absorption entre les deux associations, l'association initiale ayant été simplement mise en sommeil et sera dissoute.

Le projet fera l'objet d'une demande d'accompagnement et de soutien auprès de la ville dans le cadre d'une demande de subvention spécifique.

Le président sollicite l'ensemble du bureau pour l'autoriser à réaliser une demande de subvention de cette manière. Cette disposition est portée au vote.

Le président rappelle aux membres que la recherche de sponsors doit devenir très active suite à la perte du sponsor principal (SAMSE) de GEM. Il s'agit de récupérer des petits sponsors pas forcément des grosses sommes. Nous avons de la place et de nombreux supports pour communiquer avec leurs logos.

Questions diverses

Pas d'autre question.



Vote de la cotisation

Après vote, le montant de la cotisation a été porté à :

- 15 €uros pour les membres VIP (soutien),
- 12 €uros pour les membres (concert)
- 8 €uros pour les adhérents de la MJC, sur présentation de la carte MJC, les chômeurs les enfants de moins de 18ans et les étudiants.

Vote des bilans moral et financiers, des projets, et de l'autorisation de déposer une demande de subvention spéciale pour GEM 2018

100% des participants votent à l'unanimité pour l'ensemble des actions et sujets.

Le président remercie chaleureusement l'ensemble des participants.

Fin du procès-verbal.